



LA BASCULE

La Lettre d'information municipale de Villedaigne - Mai 2023

Édito



**Chères Villedaignoises,
Chers Villedaignois,**

Après plusieurs mois d'absence, La Bascule est enfin de retour dans un nouveau format : élément essentiel d'information sur la vie de notre village, elle est un

aperçu du travail de vos élus, de celui de nos nombreuses associations, et de tous ces événements qui font la richesse de vie de notre commune.

Élu Maire depuis le 31 janvier dernier au sein du Conseil Municipal, j'ai entamé une transformation du fonctionnement de la mairie : nouveaux horaires d'ouverture au public, modernisation des outils de travail pour nos agents, élargissement des horaires de l'agence postale communale. Avec les conseillers, nous allons poursuivre les chantiers votés en 2021 et 2022, et mener une réflexion sur les travaux à mettre en œuvre pour les années à venir. En somme, agir pour améliorer encore notre cadre de vie, nos infrastructures, notre sécurité.

Au-delà de vous rendre compte régulièrement à travers La Bascule, je souhaite chaque année le dernier dimanche de juin, vous restituer nos travaux, nos votes et nos choix d'élus locaux lors d'un apéritif déjeunatoire Républicain. Ce sera l'occasion de vous préciser les grandes orientations des investissements sur le village et la situation budgétaire municipale. Lors de ce rendez-vous, vous aurez l'opportunité d'émettre un avis, poser une question ou suggérer une action à mettre en œuvre.

D'ici le 25 juin, date de cette première rencontre, j'aurai l'occasion de vous expliquer en détail le mode opératoire de ce moment démocratique, qui se veut studieux, mais aussi convivial !

Vous souhaitant bonne lecture !
Bien à vous,

♦ **Sylvain Maillard**, Maire



**A noter le 25 juin
dans votre agenda !**

Vous êtes acteurs de votre village

Les Conseils municipaux sont publics, n'hésitez pas à venir y assister. Pour connaître les dates des prochains conseils rendez-vous sur notre site internet www.villedaigne.fr
Prochain Conseil Municipal prévu le **27 juin à 18h30**.

Vous avez une question, des inquiétudes... Vous pouvez prendre rendez-vous avec vos élus les lundis et mercredis après-midis afin d'en discuter.

Actualités

2023 : un nouveau conseil municipal

Le 22 janvier, quatre nouveaux membres s'installent au conseil municipal à la suite des élections complémentaires.



De gauche à droite : Alexandre Aubrespy, Anthony Menager, Mélody Molto et Cyrielle Rannou.

Le 31 janvier, monsieur MAILLARD Sylvain est élu maire.



De gauche à droite : Olivier Fournié 1^{er} adjoint, délégué à l'urbanisme. Laetitia Picoche 2^e adjointe, déléguée aux affaires sociales et aux ressources humaines. Ramon Sola 3^e adjoint, délégué aux services techniques.

Cette nouvelle équipe souhaite la poursuite des projets en cours. Le 31 mars, le **budget prévisionnel 2023 a été voté à l'unanimité** par les conseillers municipaux.

Les projets d'investissement

Certains projets prévus initialement en 2022 seront réalisés sur l'année 2023 :

- L'aire de remplissage pour les professionnels agricoles
- La fusion mairie et agence postale communale au sein du même « Accueil »

Certains projets déjà commencés se poursuivent :

- L'aménagement du Multisite
- L'éclairage public
- Les travaux de voirie
- La réfection de la toiture du foyer
- La démolition de la Ville-Basse
- Les travaux de sécurisation

De nouveaux projets pour 2023 :

- Des outils numériques pour les agents communaux
- Des équipements pour le service technique

INFOS

▶ En 2023 : le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux, le montant attendu est de 198 920 €

▶ 65 enfants sont scolarisés au regroupement pédagogique intercommunal. Le coût estimé pour la commune est de 100 000 €

▶ 20 personnes bénéficient des prestations du SIVOM pour un coût supporté par la commune de 11 240 €



Infos municipales

Multisite

Comme vous avez pu le constater **l'accès aux jeux d'enfant est fermé** par arrêté municipal. En effet, suite aux remarques faites par la société de contrôle de nos aires de jeux, monsieur le maire préfère attendre la mise en conformité du parc à jeux avant sa rouverture. Cependant, les autres espaces du site restent ouverts.

Aire de remplissage

L'aire de remplissage permet aux professionnels agricoles de remplir les cuves des pulvérisateurs pour le traitement des cultures. Il a été convenu de se mettre en conformité avec la réglementation sans pour autant porter préjudice aux exploitants agricoles et surtout prévenir toute contamination par le lessivage de produits phytosanitaires ou par le mauvais usage de cette aire et ainsi éviter ainsi tout problème d'ordre environnemental ou de santé publique. Les travaux consisteront à la dépose de la colonne existante et à l'implantation d'une nouvelle machine qui pourra répondre aux enjeux environnementaux.

- ▶ Coût estimé des travaux : **30 000 €**
- ▶ Subvention départementale CD11 accordée : 5 028,90 €.
- ▶ Subvention communautaire Le Grand Narbonne accordée : 15 891,62 €

Urbanisme

La mairie se modernise

Des travaux vont être réalisés au sein de la mairie afin de créer un accueil commun pour la mairie et la poste. L'aménagement de l'agence postale communale (APC) sur le plateau de l'accueil au premier étage sera desservi par un ascenseur. Cela permettra de mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité, les espaces de cet établissement qui reçoivent du public.

Ces travaux s'étaleront sur le second semestre 2023. Pour assurer la continuité du service public aux habitants de la commune durant l'exécution des travaux, **l'accueil de la mairie sera transféré provisoirement à compter du 19 juin 2023** au rez de chaussée de la mairie dans la salle accueillant actuellement l'agence postale communale.

La Poste et le Grand Narbonne financeront en grande partie ces travaux.

Sécurité

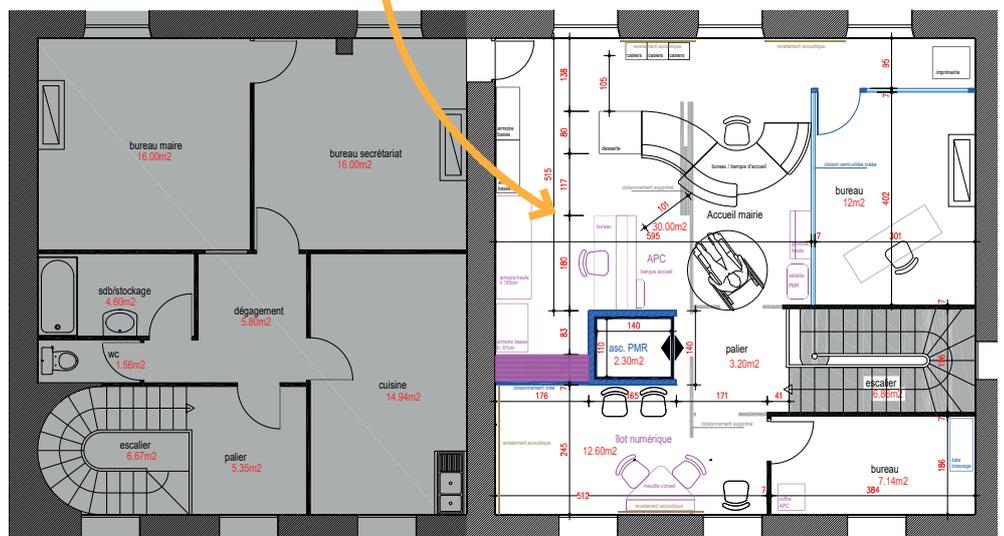
Notre village est traversé par deux axes routiers très fréquentés. Nous sommes malheureusement confrontés à de nombreux accidents de circulation. De ce fait, depuis quelques années nous sommes dans une action de « Sécurisation ».

Les travaux de la RD11 ont été réalisés dans cet objectif. C'est pourquoi nous vous demandons d'être vigilants et de respecter la réglementation du Code de la route. Sur l'axe parallèle route 6113, un **radar pédagogique doit être installé** dans le mois à venir. Ainsi, nous espérons sensibiliser davantage les automobilistes traversant notre village.

Les aménagements de voirie Plaine Sud et Rue du Suisse sont presque terminés. Les travaux réalisés par le syndicat de voirie de Ginestas se poursuivront cette année avec la réfection de : la rue Ancien Chemin de Lézignan, la rue des Jardins, une partie de la rue du Maroc, la suite de Plaine Sud ainsi que la rue de la Forge.

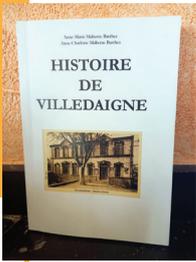
- ▶ Coût des travaux 2023 : **27 235 €**
- ▶ Subvention Départementale CD11 2023 : 5 447 €

Projet d'aménagement de l'agence postale communale.



Horaires d'ouverture de l'APC

lundis et jeudis, les matins de 9h15 à 11h45 et les après-midi de 14h30 à 16h00 (fermé le mercredi).



Histoire du village

Le livre « Histoire de Villedaigne » est disponible en mairie au prix de **25 euros**.

Cet ouvrage retrace l'histoire du village, son évolution, ses transformations. Les bénéfices de la vente seront versés à l'institut régional du cancer de Montpellier.

Promener nos toutous

Les beaux jours sont là et nous prenons plaisir à nous promener dans notre beau village. Mais, attention où vous posez vos pieds ! Rappel : des **sacs « ramasse-crottes » sont disponibles sur demande gratuitement à la mairie**.

Feu de broussailles

Rappelons que **9 feux sur 10 sont d'origines humaines** et pourraient donc être évités. L'un des moyens de s'en protéger c'est le débroussaillage. Nettoyons notre trottoir. Ne brûlons pas nos déchets verts.

Stop arnaque !

Contactez la mairie en cas de doute concernant tout démarchage direct.

Ville basse

À la suite des inondations qui ont frappé le département de l'Aude les 15 et 16 octobre 2018, un grand nombre de communes ont fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance « catastrophe naturelle ». De nombreux biens d'habitations sur Villedaigne ont été impactés et la question de leur maintien en l'état s'est posée pour certains d'entre eux, la protection des personnes primant.

Le dispositif **Fonds Barrier** a permis aux propriétaires de vendre leurs biens à l'Etat. Huit habitations ont été détruites. Le Plan de prévention des risques d'inondation du bassin de l'Orbieu sur la Commune de Villedaigne a été modifié, la zone reclassée Ri0, c'est-à-dire **inconstructible**. Seule une grange n'est pas détruite tout comme le jardin à l'extrémité de l'îlot n'a pas été modifié. N'étant pas des unités d'habitations, ils n'ont pas pu être subventionnés pour raser complètement la zone.



Les chenilles processionnaires ce fléau

Notre ville poursuit la lutte contre les chenilles processionnaires du pin. En effet, comme chaque année, la mairie fait appel à une société de désinsectisation pour éviter la prolifération de ces chenilles. À savoir que ces insectes sont nuisibles à la santé de tous (très urticant), et surtout à nos animaux de compagnie qui peuvent en mourir en cas d'ingestion.



Installer un nichoir permet à un couple de mésanges de manger plus de 500 chenilles par jour.



Environnement

Alerte de sécheresse

Chers habitants, nous souhaitons attirer votre attention sur un problème urgent qui nous concerne tous : la sécheresse et le manque d'eau. En effet, ces derniers temps, les précipitations se sont faites rares, ce qui a entraîné une baisse importante du niveau d'eau. Il est donc essentiel que nous prenions tous des mesures pour économiser l'eau et **éviter tout gaspillage inutile**. Nous comptons sur la participation active de tous pour préserver nos ressources. N'oublions pas que chaque geste compte et que nous avons tous un rôle à jouer.

INFOS

Système d'alerte

Vous emménagez sur Villedaigne ou votre numéro de téléphone a changé, merci de **vous faire connaître au secrétariat** de mairie afin de vous enregistrer dans notre système d'alerte. En cas d'inondation, vous serez informés par téléphone.

Demandes de passeports et de CNI

La maison des services peut vous aider pour toutes demandes de cartes d'identité et de passeports. Une pré-demande doit être faite en ligne accessible avec un compte ANTS ou via FranceConnect.

Maison des services : 1 avenue de la Naiade 11100 Narbonne

Tél. : 04 68 90 31 31 - email: accueil.mds@mairie-narbonne.fr

Dépôts de dossiers de demande (CNI et passeport) de 8h à 17h non-stop :

- Sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis.
- Sans rendez-vous les mardis et jeudis - capacité d'accueil pouvant être limitée à 70 tickets - Distribution de tickets pour la journée dès 8h.

Les retraits s'effectuent sans rendez-vous, du lundi au vendredi, sur le site de dépôt de la demande.



NOUVEAUTÉS

Nous avons le souci constant d'améliorer les conditions de travail des agents communaux afin d'optimiser leurs activités auprès des habitants du village. C'est dans ce but que nous avons mis en place depuis le mois d'avril le transfert de la collecte des déchets des deux cimetières. Cela c'est fait avec le concours complet du service Environnement Littoral et Collecte du Grand Narbonne. Ces collectes se font uniquement à la demande de la mairie en fonction du remplissage des conteneurs en place, contrôlés régulièrement par l'agent communal.

La vie associative



La chasse aux œufs de Pâques

38 enfants de Villedaigne sont venus à la chasse aux œufs. Un apéritif était offert par Villedaigne en fêtes. Et, pour tous ceux qui voulaient rester, possibilité de pique-niquer avec un barbecue à disposition. L'après-midi Villedaigne en fêtes à installer des jeux sur le stade et sur les tables, des jeux de société. Les plus téméraires ont joué à la pétanque. Une super journée ensoleillée.



Après-midi récréative pour nos aînés

Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, nos anciens du village s'étaient réunis au foyer municipal pour passer un agréable moment en compagnie du groupe Showgirls représenté par Aurore Brel. Pour ce traditionnel rassemblement du goûter des aînés, quelques petites douceurs étaient disposées sur les tables, chocolats ou coupes de blanquette entre autres. Un moment de détente et de partage grandement apprécié par l'ensemble des participants. Rendez-vous l'année prochaine...



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

- ▶ **Pétanque la boule mouillée** concours tous les jeudis à 21h00, ouvert à tous.
- ▶ **11 juin** : Vide-greniers à partir de 6h organisé par Villedaigne en fête.
- ▶ **25 juin** : **Premier apéritif Républicain**, au foyer à 11h00.
- ▶ **8 juillet** : Un loto extérieur sera organisé par Villedaigne en fête à 21h.
- ▶ **14 juillet** : Repas dansant animé par un DJ à 20h au foyer, organisé par la mairie.

PROGRAMME DES FÊTES DU VILLAGE

- ▶ **11 août** : Bal «soirée mousse» à 22h30 organisé par **Villedaigne en fête**.
- ▶ **12 août** : 9h30 concours de pêche gratuit pour les moins de 12 ans au Lirou, organisé par **la gaule Villedaigoise**.
- 15h30 : Kermesse sur la place de la mairie organisée par **SOS Chanimô**.
- 20h : repas dansant organisé par **Villedaigne en fête**.
- ▶ **13 août** : 11h30 monument aux morts.
- 15h : ventrigrisse, jeux gonflables gratuits au stade organisé par **Villedaigne en fête**.
- 15h : concours de pétanque ouvert à tous organisé par **la boule mouillée**.



Mairie de Villedaigne
2 Rue de la Mairie
11200 Villedaigne
Secrétariat : 04 68 43 80 06
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h
www.villedaigne.fr



Horaires déchetterie de Raïssac
lundi 13:30-17:30
mardi 09:00-12:00
mercredi 13:30-17:30
jeudi 09:00-12:00
vendredi 13:30-17:30
samedi 13:30-17:30
dimanche Fermé

